

ONYX Auvergne Rhône Alpes
Numéro SIREN : 302590898
Adresse : 105, avenue du 8 mai 1945 69140 RILLIEUX LA PAPE

Contact : Antoine GOUESBET
Fonction : Directeur QHSE
Adresse : 105, avenue du 8 mai 1945 69140 RILLIEUX LA PAPE
Tel : 04-72-01-49-80
Mail : antoine.gouesbet@veolia-proprete.fr

Date : 12/12/2012

ONYX AUVERGNE RHONE ALPES

-
ACTIONS DE REDUCTION D'EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

-
PERIODE : 2012 - 2014

L'article 75 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement demande aux personnes morales de plus de 500 personnes de joindre à leur bilan des émissions de gaz à effet de serre une synthèse des actions envisagées pour réduire ces émissions.

Plus exactement : « La synthèse des actions, jointe au bilan en application de l'article L. 229-25, présente, pour chaque catégorie d'émissions mentionnée [...], les actions que la personne morale envisage de mettre en œuvre au cours des trois années suivant l'établissement du bilan. Elle indique le volume global des réductions d'émissions de gaz à effet de serre attendu. »

Dans ce cadre, ONYX Auvergne Rhône Alpes a fait un travail d'étude et d'identification des actions de réduction adaptées, envisagées sur la période en question : 2012-2014. Le résultat de ce travail synthétisé ci-dessous a été envoyé au préfet de la région et a été publié avec le bilan des émissions de gaz à effet de serre de la personne morale.

Mesurer et réduire les émissions de gaz à effet de serre : une priorité

Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), le point de départ est de les mesurer. En 1999, un reporting environnemental a été mis en place, ce qui a permis à ONYX Auvergne Rhône Alpes de suivre année par année ses émissions de GES, et d'incorporer leur réduction comme une composante de la gestion et de la stratégie, comme c'est le cas dans l'ensemble du groupe Veolia Propreté.

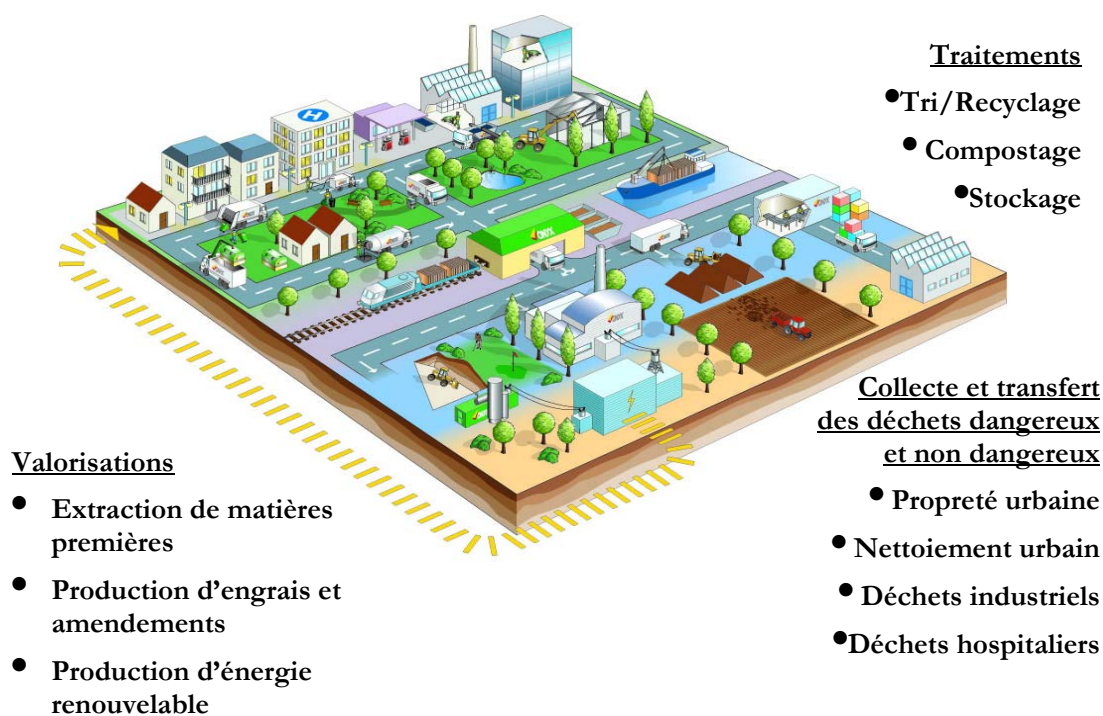
Secteur des services à l'environnement

ONYX Auvergne Rhône Alpes exerce, au sein de Veolia Propreté, des activités de services à l'environnement. Dans ce secteur, mesurer les impacts des services fournis sur l'environnement est une priorité, et ceci s'applique en particulier aux émissions de GES, dont il faut connaître les quantités émises.

L'ambition d'excellence environnementale est une stratégie compétitive et de différenciation de Veolia Propreté, leader mondial dans le domaine de la gestion, du traitement et de la valorisation des déchets.

En matière de mesure et de réduction d'émission de GES, nos exigences propres, celles du client et celles de la réglementation sont constamment à la hausse. Ainsi, les émissions de GES des services fournis sont gérées et minimisées, et les actions de réduction sont planifiées dans la continuité, au fil de l'innovation technologique et de process, et du contexte.

Présentation de l'activité d' ONYX ARA



Valorisations

- Extraction de matières premières
- Production d'engrais et amendements
- Production d'énergie renouvelable

Traitements

- Tri/Recyclage
- Compostage
- Stockage

Collecte et transfert des déchets dangereux et non dangereux

- Propreté urbaine
- Nettoyement urbain
- Déchets industriels
- Déchets hospitaliers

Synthèse des actions envisagées sur la période 2012-2013-2014

La synthèse des actions à présenter avec le bilan est une opportunité pour mettre en valeur les actions réalisées par ONYX Auvergne Rhône Alpes pour réduire ses émissions de GES. Il s'agit d'actions planifiées ou en cours de mise en place, pour la période concernée: 2012-14.

La réglementation n'impose «pas de principes méthodologiques obligatoires pour l'élaboration de la synthèse des actions, mentionnée à l'article L.229-25 du Code de l'environnement». De ce fait, les actions qu'ONYX Auvergne Rhône Alpes envisage de mettre en œuvre au cours des trois années suivant l'établissement du bilan ont été présentées librement dans ce document.

Pour la majorité des actions dans le tableau ci-après, des estimations chiffrées de l'impact en émissions de GES des actions individuelles pour la période 2012-2014 ont été faites, en utilisant les données techniques, technologiques et managériales disponibles aujourd'hui.

Actions que ONYX Auvergne Rhône Alpes envisage de mettre en œuvre durant 2012-14	Description/ détails techniques	Moment/période de réalisation de l'action	Impact chiffré estimé de l'action de réduction	
			En données brutes (kWh, L...)	En GES (tCO2e)
Amélioration du taux de captage du biogaz de nos installations de stockage de déchets	Augmentation du nombre de puits de captage du biogaz + amélioration des réseaux de captage et de leur entretien dans le but de diminuer la quantité de biogaz émise dans l'atmosphère Objectif 2014 : taux de captage supérieur à 60%	2012-2013 et 2014		47 448 t éq. CO2
Amélioration du taux de valorisation du biogaz de nos installations de stockage de déchets	Renforcement des contrats de maintenance des moteurs des installations de valorisation du biogaz + amélioration des installations de valorisation du biogaz (nouveau moteur et méthacontrôle sur le site Chatuzange , micro-turbines sur le site de Cessieu) dans le but d'augmenter le volume de biogaz détruit	2013-2014		2263 t éq. CO2
Formation de l'ensemble des salariés à l'écoconduite	Formations théoriques et pratiques dispensées par des formateurs internes sur des simulateurs de conduite à l'ensemble des conducteurs de véhicules légers (VL) et de poids lourds (PL) dans le but de diminuer le volume de carburant consommé Objectif 2014 : taux de salariés formés à 100%	2012-2013 et 2014	75 000 l	202,5 t éq. CO2
Développement de l'utilisation de pneus basse résistance sur les camions	Equipement d'une partie des véhicules PL en pneus basse résistance dans le but de diminuer le volume de carburant consommé	2013-2014	Manque de données à la fin 2012	
Amélioration des moteurs des véhicules poids lourds	Réglage de la cartographie moteur + mise en place d'équipements de temporisation d'arrêt moteur dans le but de diminuer le volume de carburant consommé	2012-2013 et 2014	75 000 l	202,5 t éq. CO2
Utilisation de véhicules électriques	Remplacement d'une partie de nos véhicules par des véhicules électriques dans le but de diminuer le volume de carburant consommé. Minimum de 2 VL et de 1 véhicule PL	2012-2013 et 2014	8 000 l	20 t éq. CO2

Actions que ONYX Auvergne Rhône Alpes envisage de mettre en œuvre durant 2012-14	Description/ détails techniques	Moment/période de réalisation de l'action	Impact chiffré estimé de l'action de réduction	
			En données brutes (kWh, L...)	En GES (tCO2e)
Généralisation de l'utilisation de véhicules à faible émission de CO2	Réduction de la puissance moteur des véhicules du parc de véhicules légers + généralisation du système Stop and Go dans le but de diminuer le volume de carburant consommé. Objectif de 100% pour 2015	2012-2013 et 2014	30 000 l	81 t éq. CO2
Déménagement des bureaux de la Direction régionale dans un bâtiment Haute Qualité Environnementale	Installation des salariés de la Direction régionale dans un bâtiment HQE à faible consommation énergétique	Décembre 2013/janvier 2014	Manque de données à la fin 2012	
Sensibilisation des salariés aux bonnes pratiques de réduction de consommation d'énergie	Opérations de communication en vue de sensibiliser l'ensemble des salariés aux bonnes pratiques de réduction d'énergie (écogestes, pratique du covoiturage, utilisation des transports en commun, entretien climatisations et chauffage, utilisation lampes basse consommation,...)	2012-2013 et 2014	L'impact de ces actions est significatif mais difficilement mesurable à ce stade.	
Amélioration du process de compostage des déchets	Retournement des andains sur les phases actives + optimisation des systèmes de ventilation des installations + utilisation de biofuels et de biocarburants dans le but de réduire les consommations de fuel et d'électricité	2012-2013 et 2014	L'impact de ces actions est significatif mais difficilement mesurable à ce stade.	

Pour certaines actions, l'impact attendu en termes de réductions d'émissions de GES pour la période est significatif, mais difficile à quantifier, du fait de manques d'informations et de retours sur expérience. Dans ces cas, l'impact n'a pu être calculé avec suffisamment de précision, et n'a pas été incorporé dans le volume global des réductions d'émissions de GES attendus. De ce fait, le volume indiqué ci-dessous sous-estime l'impact des actions de réduction réalisées par ONYX Auvergne Rhône Alpes sur la période concernée.

Le volume global des réductions d'émissions de GES attendu est estimé à un minimum de **50 217 t éq. CO2**.

Commentaires :

- Le reporting / la mesure des émissions de GES au sein de Veolia Propreté est fait pour l'ensemble de l'entreprise, pas seulement pour les entités juridiques de plus de 500 personnes.
- De même, des actions de réduction d'émissions de GES sont réalisées et prévues sur l'ensemble du périmètre de Veolia Propreté, pas seulement pour les entités juridiques de plus de 500 personnes.
- Le suivi des actions citées dans ce document sera fait en interne durant la période 2012-2014.